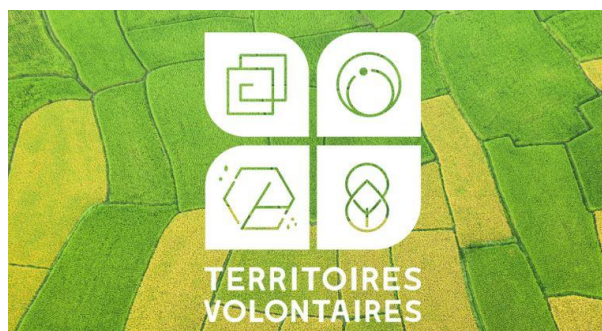


Signature de la 1^{ère} convention « Territoires Volontaires » pour faire participer des jeunes de la province Sud à la coopération et au développement de la région



Sonia Backès, la présidente de l'assemblée de la province Sud et Gil Brial, le deuxième vice-président, vous convient à la signature de la première convention « Territoires Volontaires (TEVO) » entre la province Sud et France Volontaires,

**Le vendredi 16 décembre à 10 h 30
à l'Hôtel de la province Sud (salle de réunion du 4^e étage).**

→ Le programme Territoires Volontaires

Territoires Volontaires (TEVO) est un programme expérimental lancé en 2022 par l'association France Volontaires, qui est la déclinaison du service civique universel à l'échelle internationale. Il consiste à envoyer des jeunes volontaires dans d'autres pays afin de participer à la coopération et au développement. Le volontaire est placé dans une démarche d'engagement destinée à aider les autres tout en vivant une expérience unique et enrichissante en s'engageant sur une mission à l'étranger.

Le programme Territoires Volontaires (TEVO) associe outre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et France Volontaires, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ), l'Agence nationale du Service Civique, Régions de France, l'Assemblée des Départements de France, l'Association des Maires de France et Cités Unies France.

→ Quatre volontaires pour des missions à l'international

En signant cette première convention d'expérimentation de 2 ans, la province Sud et France Volontaires vont permettre d'envoyer en mission :

- au Vanuatu à partir de mars 2023 : 2 jeunes résidents de la province Sud soit 1 service civique international pour une mission de 6 mois et 1 volontaire de solidarité internationale pour une mission de 12 mois au Vanuatu ;
- en août 2023 à Fidji : 2 autres jeunes partiront pour réaliser deux missions volontaires.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.